



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131991>

Département(s) de publication : **24, 33, 17, 16**

Annonce n° **25-131991**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-126834

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 14/11/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Centre Hospitalier de Périgueux, établissement support du GHT de Dordogne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26240580600015

**Ville** : Périgueux cedex

**Code postal** : 24019

**Grouperement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du grouperement** : GHT de Dordogne

**Département(s) de publication** : 24, 33, 17, 16

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Assurance « dommages-ouvrage, tous risques chantier » pour garantir l'opération d'extension et de restructuration de l'unité RITTI dont la capacité est de 20 lits - Centre Hospitalier de VAUCLAIRE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 66510000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Souscription d'une assurance Dommages Ouvrages et d'une assurance tous risques chantier dans le cadre de l'opération d'extension et de restructuration de l'unité RITTI dont la capacité est de 20 lits du Centre Hospitalier de VAUCLAIRE. Les montants des travaux et honoraires s'élèvent à 3 382 616.09 Euros HT. La durée de l'opération est estimée à 19 mois. Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires passé en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par le titulaire initial du marché. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les clauses de réexamens (= modifications) sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières.

## Section 4 - Informations rectificatives

- Date et heure limites de réception des offres : au lieu du 16 décembre 2025 à 12:00 LIRE le 09 janvier 2026 à 12:00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2025**